

2nde session VERMEILS-DIAMANTS-RUBIS samedi 20 janvier à NIORT Ste Pezenne

Vingt-sept joueuses et joueurs -dont une représentante d'Aquitaine, un Lorrain et un Normand- sont venus se réchauffer dans la salle du Centre socioculturel de Sainte-Pezenne lors de cette seconde salve « VDR ».

Dans la surpuissante partie 1, Lucette FAVRE (Souché, J05) se joue des sept scrabbles dont **CLAUDINE** -ODS 9- égalé par LUCANIDÉ (famille coléoptères), le double joker CHÔMIONS et le nonuple DÉTESTER. N'oublions pas RALLONS -le verbe **RALLER** est synonyme de réer, raire, bramer- qui a surpris pas mal de monde.

À moins 28 (1149 sur 1177), la Vendéenne devance nettement MF LARRUE néo-Bouscataise (moins 101) et Monique AMARTIN (moins 110) qui mène l'armada locale du J 32.

Bien que plafonnant à moins de 800 points, la partie 2 se révèle plus compliquée à négocier sauf pour le Nancéien Bernard AUBRY (- 95) qui laisse Monique AMARTIN 25 points derrière (668) et Yvette JARRY (- 150) et une meute de joueuses de Ste Pezenne (GENEIX, TEXEREAU, St Varent (COTTINEAU, GERMAIN, VIGNON) et St Jean d'Angély (AUTIN, BEAUDET) et la vedette du jour Lucette FAVRE qui limite les débours à moins 154.

Il faut dire que les minuscules scrabbles LÉSINEUR (59 points), DORLOTÉE (61), ÉLIAIENT (60) ne sautaient pas aux yeux et que GROSBEC en quadruple a fait rire jaune l'assistance.

Au final, Lucette FAVRE (1783) devance assez nettement Monique AMARTIN (1735) et Bernard AUBRY (1730). Françoise AUTIN (1674) et Danielle GENEIX (1673) complètent le quinté dans l'ordre.

Remerciements à Madeleine au ramassage et aux arbitres Françoise COOLS (DA), Pierre & Catherine G (Niort Souché) et à la néophyte Catherine DENIS (J 32) qu s'est lancée dans le grand bain sous la houlette bienveillante de Françoise.



à la table d'arbitrage Pierre BONNICEL et Catherine GRUGET (Niort Souché), Françoise COOLS au D.A et Catherine DENIS (Niort Ste Pezenne)



Niort Sainte-Pezenne le samedi 20 janvier 2024, la partie 2 vient de commencer